

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c
Reclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES COMPTÉES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
SOMME. 30 fr.
Poste: 5 fr.
Total: 35 fr.
On s'abonne: A SAUMUR, au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, ou aux libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 SEPTEMBRE 1886

LA BULGARIE ET L'EUROPE

Malgré les assertions de quelques-uns de nos journaux, l'Angleterre semble ressentir le coup que vient de lui porter la Russie. Elle cherche à faire bon visage, mais ses intentions sont grandes. Lord Salisbury, qui peut-être reçu quelques confidences de Bismarck, pourrait probablement restorer, mais il garde un silence mystérieux. *The Morning advertiser* est pessimiste: « Nous ne nous sert de rien d'attendre un machinard qui nous vienne en aide: la présence de la ligue des trois empereurs, nous devons envisager courageusement la situation qui est changée et nous demander quelles nouvelles combinaisons peuvent être imaginées de notre part, pour nous permettre de parer aux grands dangers de l'avenir. »

Cette association qui s'intitule « association patriotique » fait circuler dans toute l'Angleterre une pétition adressée au marquis de Salisbury pour réclamer une action prompte et énergique en Crimée: La pétition dit qu'il est d'une nécessité absolue que les troupes russes ne puissent rester dans la presqu'île des Balkans, et qu'il faut que Constantinople soit mis à l'abri des Russes. Les pétitionnaires demandent en conséquence au gouvernement anglais d'appuyer le prince Alexandre de Bulgarie par les moyens possibles, et de s'opposer à l'occupation de la Bulgarie et de la Roumanie avec les troupes russes. Cette pétition fournira peut-être à lord Salisbury l'occasion de s'expliquer.

Il n'est pas juste de reconnaître qu'à Vienne, nous ne sommes pas non plus absolument rassurés. Tant que les organes officiels montraient une satisfaction relative, les autres exprimaient toutes leurs appréhensions.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

C'est là le point de départ de sa réputation. Le vicar de Candé était connu; le curé de M. était célèbre. Et, fidèle jusqu'au bout à son caractère exceptionnel, cet homme, qui ne faisait rien comme un autre, sut se faire respecter, regretter comme pas un. La pauvre tante Giron, elle atteignit la perfection humaine dans la direction. Encore aujourd'hui, on ne peut pas dire qu'elle ait jamais eu un jour de repos. Elle avait les yeux, lui et eux, lui contre eux, les yeux de la tante Giron. Mgr l'évêque disait: « Je n'ai guère de plus petite paroisse que celle de M. ; j'en ai si peu de plus aumôniers. — Comment le curé s'y prenait ? »

Il ne contenait pas de recommander chaudement le curé, du haut de la chaire, et de tendre

On télégraphie de Vienne :
« La *Nouvelle Presse libre* dit que l'on avait cru généralement l'alliance austro-allemande assez forte pour ne pas céder aux volontés de la Russie. A l'époque des entrevues de Kremsier et de Skierniewics, on avait dit que l'alliance des trois empereurs s'appuyait sur les traités existants. Cette croyance était erronée. L'attentat du 21 août était dirigé non pas contre le prince Alexandre, mais contre les traités. Si l'Autriche ne retire pas plus de profit de l'alliance des trois empereurs, cette alliance ne durera pas longtemps. L'Autriche devra examiner si sa situation dans l'alliance ne devient pas plus dangereuse depuis que l'on détruit insensiblement le traité de Berlin. »

M. de Bismarck saura bien faire comprendre à l'Autriche que son alliance avec l'Allemagne est obligatoire et qu'elle ne sera pas toujours gratuite.

On télégraphie de Londres :
« Dans son *leader* du 9 septembre, le *Standard* dit que l'Angleterre doit se méfier des théories développées dans les journaux officieux de M. de Bismarck à l'effet de concilier les intérêts de l'Autriche dans la presqu'île des Balkans. La Russie ne devra pas s'opposer à l'élection d'un prince que les trois empereurs auront à protéger. Plus le nouveau prince sera dévoué à la Russie, plus tôt l'Autriche verra ses propres intérêts menacés en Bulgarie, et alors l'Allemagne devra se résoudre à sacrifier la Russie à l'Autriche ou bien l'Autriche à la Russie. »

Chronique générale.

Pour la plus grande gloire d'une pincée de libres-penseurs, on a construit des lycées et des collèges de jeunes filles dont le besoin ne se faisait point sentir. Comme ce sont les contribuables qui paient, législa-

teurs et gouvernants ont fait les choses largement.

Mais ce n'est pas tout d'élever des maisons d'instruction, il faut les remplir d'élèves, et les élèves ne viennent pas. Les pères et les mères ne montrent nul empressement à faire de leurs filles des pédantes et, qui pis est, des pédantes suivant les principes de M. Paul Bert et de M. Goblet.

Comment faire ? Rien de plus simple: la montagne ne s'approchant pas, on est allé à elle. M. le ministre de l'instruction publique a fait une fournée de boursières. Cinquante-six jeunes filles vont devenir savantes aux frais de l'Etat, c'est-à-dire à nos frais.

Naturellement le plus grand nombre a été recruté parmi les enfants des fonctionnaires. Là on avait la certitude de ne pas rencontrer de refus. Les fonctionnaires savent bien que s'ils déclinaient une semblable faveur, ils perdraient leurs plâtres. Aussi, sur les cinquante-six bourses, vingt-six leur ont-elles été attribuées.

Dans la population civile on n'a pu placer que trente bourses. Il s'est rencontré des cultivateurs pour accepter ce présent.

Nous ne pouvons nous empêcher de plaindre les pauvres gens. Lorsque ces demoiselles, élevées à la ville et diplômées, n'auront plus rien à apprendre, il ne faudra pas leur parler des travaux de la ferme. Elles les trouveront indignes d'elles, et leur bagage pédagogique ne les fera pas vivre. On sait combien est considérable le nombre des institutrices sans emploi.

Il en est de même pour les boursières des écoles primaires supérieures. Nous avons vu où on va les chercher, dans les familles les plus pauvres. A quoi seront-elles bonnes, plus tard ? Lorsqu'il faudra rentrer dans la famille, se mettre aux soins du ménage et reprendre les humbles vêtements dont elles sont déshabituées, y consentiront-elles ? Ne rongiront-elles pas de leurs parents ?

Tout est à craindre de ce côté. On n'aura fait que des déclassées. M. PERPIN.

LE DROIT DE GRACE

En présence de la série de crimes épouvantables qui se succèdent avec une progression incessante, et de l'audace des malfaiteurs, encouragés les uns par la non-application de la loi sur les récidivistes, les autres par la trop grande libéralité des grâces accordées par M. Grévy, un groupe de députés se propose de déposer à la rentrée des Chambres un projet de loi tendant à attribuer au président du Sénat, au président de la Chambre et au président du Conseil des ministres le droit de grâce dont est investi actuellement le Président de la République.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

On sait qu'un officier d'ordonnance du ministre de la guerre avait été envoyé à Belfort pour procéder à une enquête au sujet de l'affaire du ballon de Servance. Il résulte du rapport de cet officier que les faits relevés contre le colonel saxon Meerheim n'ont pas semblé à M. le gouverneur de Belfort réunir les caractères constitutifs du délit d'espionnage prévus par la loi. Mais le ministre a jugé qu'il n'appartenait pas à l'autorité militaire de statuer en la matière. Il fallait saisir de l'affaire le procureur de la République. Une mesure de rigueur est prise contre le gouverneur de Belfort et des instructions sont données pour qu'un fait semblable ne puisse se reproduire.

ÉDREDONS ADMINISTRATIFS

Les conseillers généraux du Cantal ne connaissent certainement pas, tous, les édretons, leur usage et leur utilité.

Un ancien employé des magasins du Louvre, M. Gautheron, actuellement sous-préfet à Murat, fit venir récemment deux édretons de Paris, pour la somme de soixante francs, dont il demanda le remboursement au Conseil général.

On sait que l'entretien et la fourniture du mobilier des préfectures et des sous-préfectures est à la charge du département.

Il interpellait les uns et les autres, en passant dans les rangs.

« Toi, la Jeanne, tu auras une moins belle coiffe à la Toussaint qui vient: donne-moi une pièce blanche. — Toi aussi, père Clopinaie; tu as bien le moyen; tu feras une année de purgatoire de moins. — Allons, Moriget, quatre pipes en terre pour le bon Dieu; ça fait quatre sous que tu lui dois. — Voilà le bon coin, disait-il, en quéétant ma tante Giron: les rouelles de pomme vont tomber dru. »

Il appelait ainsi les pièces de cinq francs. C'étaient toujours les mêmes mots plaisants et toujours le même succès. Tout le monde donnait, qui des pièces blanches, qui des gros sous; la maigre caisse du séminaire s'en trouvait bien, et personne ne s'en trouvait plus mal, paraît-il, car, à la fête suivante, la Jeanne portait sa coiffe nouvelle, le père Clopinaie avait toujours ses huit paires de bœufs à l'étable, Moriget n'avait pas perdu une bouffée de sa pipe, et ma tante Giron avançait toujours dans le plateau la grosse rouelle de pomme.

L'abbé Courtois avait d'ailleurs pour principe et pour coutume de dire publiquement tout ce qui lui semblait utile de dire. Ses paroissiens étaient ses enfants. Il était le père. Eh bien, il les grondait en famille. Quand un scandale petit ou grand se produisait parmi ses ouailles, — ce qui était rare, —

ou dans le voisinage, quel sermon le dimanche suivant, quel volée de bois vert ! Le curé ne nommait pas le coupable; mais tout le monde savait l'adresse. L'effet manquait rarement, et le cas ne se renouvelait guère; car le discours était merveilleusement fait, dans le fond et dans la forme, pour atteindre son but. L'abbé parlait à ses laboureurs dans une langue voisine de la leur, avec une connaissance profonde des mœurs et des choses rurales. Dans ses moindres sermons, il y avait un grain d'observation et d'esprit. Quelques-uns étaient de purs chefs-d'œuvre: celui qu'il fulminait, par exemple, contre les foires en général et contre celle de Candé en particulier. Il terminait ainsi :

« Et voilà la foire qui finit. Le soir approche. On revient. Vous ramenez vos bêtes et vos enfants. Qu'est-ce qui vous est le plus cher des deux ! Vos enfants ? Moi je vous dis que non, ce sont vos bêtes, car vous en prenez plus de soin. Vous savez bien ce qui se passe, en effet. Le père s'en va, chopinant, sur la route, avec la mère et la taure qu'on n'a point vendue. La fille reste par derrière, toute seule. Elle s'en va doucement, le long de la haie. De temps en temps elle s'arrête, cueille une pousse, et la mordille; puis elle tourne la tête, et dit, en roulant le coin de son tablier: *l'n'vient point !* Mais si, il viendra, et le diable aussi, parents idiots, qui veillez mieux sur le retour de vos bêtes que sur celui de vos enfants ! »

Il veillait, lui, sur tous ses paroissiens et sur chacun. Non content de bien conduire ceux qui venaient à lui, il allait chercher ceux qui le fuyaient; il les suivait aux champs, quand le temps pascal approchait, pour les trouver seuls et leur parler librement. Et quand le grand François, qui n'était pas des meilleurs, la faucille sur l'épaule, fermait la barrière de son champ de luzerne, le curé apparaissait tout à coup de l'autre côté et lui disait :

« François, viens te confesser, ton salut le veut. — Monsieur le curé, c'est de la surprise, répondait le grand François. »

Mais il se confessait tout de même, quelquefois en pleine luzerne, à l'ombre d'un pommier.

Et voilà pourquoi ce curé si rude, si riche en étrangetés de toutes sortes, héros d'aventures invraisemblables, qu'on rencontrait par les chemins sans chapeau ni rabat, qui jouait de la guimbarde après dîner et fumait la pipe comme un recteur breton, était vénéré et était justement dans sa paroisse.

Ceux qui vivaient près de lui risaient quelquefois, et admiraient plus souvent. Ils savaient que cet homme, sévère pour les autres, était dur pour lui-même; ils savaient qu'il se nourrissait de soupe froide et de lait caillé pour pouvoir donner aux pauvres plus de pain blanc et de vin; ils avaient

Le Conseil général du Cantal, saisi de la demande de crédit de 60 fr. pour les éredons de la sous-préfecture de Murat, a consacré la majeure partie d'une de ses séances à discuter, avec violence, le point de savoir si un éredon constitue un objet mobilier de première utilité ou seulement un objet de luxe.

Malgré les efforts du préfet, les conseillers généraux n'ayant pu parvenir à s'entendre, le vote du crédit dut être renvoyé à une autre séance, pour permettre à une commission, spécialement nommée, d'examiner la question des éredons, qui a été définitivement tranchée au profit du sous-préfet de Murat.

A l'instar des ministres, les préfets voyagent aussi à force. Savez-vous combien il y en a en ce moment qui ne « résident pas », comme disait, au siècle dernier, la satire qui ralliait les prélats de cour ? M. Sarrien a pu apprendre, en rentrant place Beauvau, qu'il y avait pour l'instant soixante et un préfets courant la préfecture. Soixante et un ! C'est un chiffre officiel.

S'il fallait se gêner pour ses administrés, ce ne serait vraiment pas la peine d'être administrateur.

LES SOEURS HOSPITALIÈRES

Le docteur Desprès, chirurgien des hôpitaux et membre du conseil municipal de Paris, vient de publier un livre des plus intéressants intitulé : « Les sœurs hospitalières ».

Nous en extrayons une lettre adressée au préfet de la Seine au début de la campagne de laïcisation.

Cette lettre mérite d'autant plus la publicité que les journaux libres-penseurs eux-mêmes viennent d'être obligés de dénoncer les abus scandaleux commis par le nouveau personnel laïque.

« J'ai acquis la conviction que l'intérêt du malade est d'avoir une religieuse qu'il est d'ailleurs facile de mettre au pas.

Voici mes arguments :

« Une laïque peut être mariée, mère de famille ; tout le temps qu'elle pourra prendre au service des malades, elle le prendra pour l'employer aux soins de son ménage, et elle aura raison. Qui en souffrira ? le malade qui restera livré aux infirmiers.

« Une laïque peut recueillir pour elle des bijoux, bagues, boucles d'oreilles que prennent d'ordinaire les gens de service aux mourants lorsqu'ils ne sont pas entourés de leur famille et lorsqu'ils ne sont pas surveillés. Que ferait de ces bijoux une religieuse ? La tentation n'existe pas pour elle.

« Une laïque aura son enfant ou son mari malade, elle n'hésitera pas à prendre sur la nourriture commune des malades quelques douceurs pour les siens ; il ne faut pas connaître la nature humaine pour penser qu'il en sera autrement. Je n'en dis pas plus long sur ce point.

« Enfin, depuis vingt-six ans, je n'ai jamais vu une religieuse sale ou sentant le vin.

pu compter pour lui, qui ne comptait pas, les nuits passées au chevet des mourants ; si ses soutanes avaient des trous aux épaules, ils ne s'en scandalisaient pas, l'ayant maintes fois rencontré l'hiver, à la brune, chargé d'un fagot de bois qu'il portait dans quelque taudis éloigné ; à toute heure, en toute circonstance, ils l'avaient trouvé prêt et dévoué ; ils l'aimaient.

Le baron de Lucé n'avait pas tardé à partager cette sympathie générale, et, depuis un an qu'il habitait le pays, il ne se passait guère de semaine sans qu'il allât frapper à la porte du presbytère.

En traversant la place, il aperçut ma tante Giron qui éparait la lessive dans le jardin. Elle étendait sur des cordes le linge blanc que Rosalie apportait de la rivière, et le vent se chargeait du reste, un petit vent du sud bien séchant, qui faisait onduler les draps, et gonflait les chemises comme des ourses.

« Bonjour, madame Giron, dit le jeune homme. »

Elle tourna la tête.

« Bonjour, monsieur Jacques. Vous ne venez pas me voir, je suppose ? »

— Non, non ; je vais chez M. le curé.

— Vous avez bien raison. Allez donc le voir. Il a mieux le temps de vous écouter que moi.

— Je sais, madame Giron, tous les égards dus aux lessives, et je me sauve. »

« Il y a des hôpitaux spéciaux pour la variole, des salles spéciales pour le croup et l'angine couenneuse ; y mettez-vous comme surveillante une laïque, mère de famille, qui portera aux siens le mal contagieux, ou ne fera pas son service ? Il meurt de temps en temps une religieuse dans ces services ; elle meurt seule dans son angine couenneuse et est de suite remplacée par une autre. La chose même est tellement naturelle, que l'on n'a jamais songé à écrire son nom sur une plaque commémorative.

« Sait-on aussi ce qu'il en coûtera de laïciser les hôpitaux ? Le coût d'une religieuse est de 200 fr. par an, sans la nourriture et le logement en commun ; le coût d'une laïque, sans la nourriture séparée et le logement isolé, est de 600 fr., soit 66 0/0 d'augmentation, rien que pour le traitement en argent, et trois cents logements à trouver et à construire dans les hôpitaux.

« Le conseil de surveillance, chargé de l'économie des deniers du pauvre, a-t-il réfléchi à cela ? Paris a besoin de 4,500 lits d'hôpital et les pauvres seront à la porte de l'hôpital, faute d'argent et de place employés autrement dans un but politique. Est-ce que personne n'a dit cela au conseil de surveillance ? »

« Monsieur le préfet, les véritables intéressés ne sont pas consultés. Qu'on fasse voter les malades au sortir de leur maladie, qu'on leur demande leur sentiment à l'égard du service hospitalier, qu'on les fasse voter au scrutin secret s'ils aiment mieux les services d'une religieuse ou ceux d'une laïque, ils voteront pour la religieuse, et ce seront peut-être les mêmes qui, bien portants, dans les réunions publiques ou dans les ateliers, demandent avec le plus d'ardeur la destruction radicale des dieux, des églises et des prêtres. »

DEUX RÉGIMENTS

Le 445^e et le 447^e de ligne, en garnison à Paris, viennent de faire l'exercice du tir à grande distance au camp de Fontainebleau, à deux étapes.

Le 445^e est arrivé au camp sans un seul malade, sans qu'un homme soit resté en route.

Pour le 447^e c'est autre chose. Les hommes de ce régiment ont été prévenus très sévèrement que tout trainard serait puni de huit jours de prison.

A l'étape de Melun, trois hommes du 447^e étaient morts ; soixante-dix entraient à l'hôpital ; et, le lendemain, trente hommes ne pouvaient pas reprendre le sac.

En arrivant au camp, il fallait encore diriger trente-deux malades sur l'hôpital de Fontainebleau.

Total, avant les exercices de tir : trois morts et cent trente-deux malades pour le 447^e régiment.

Pour le 445^e, rien.

On nous rapporte que le colonel du 445^e veille avec une sollicitude toute particulière sur la santé de ses hommes, que tout soldat qui paraît indisposé est immédiatement examiné par le médecin ; que les hommes

Le baron entra en riant dans la cour du presbytère. Il allait loqueter la porte, quand elle s'ouvrit. L'abbé Courtois parut.

« C'est vous, mon enfant, qu'y a-t-il pour votre service ? »

— Je venais vous voir, monsieur le curé, et causer avec vous en bon voisin. A propos, savez-vous que nous en perdons un, tous les deux ? »

— M. Jules ? oui, il y a longtemps que je le savais. C'est une grande perte, puisque c'est perdre un honnête homme. Dites-moi, monsieur Jacques, vous m'accompagnez bien ! »

— Vous sortez ? »

— Je vais à la Cerisaie, où l'on me demande.

— A la Cerisaie. Quelqu'un de malade ? »

— Qui vous a dit cela ? Je ne pense pas. Au fait, je n'en sais rien. Tenez, ce n'est pas un secret. Voici le billet que je viens de recevoir par une petite fille de l'école :

« Mademoiselle d'Houllins, ne pouvant quitter la Cerisaie, serait très obligée à monsieur le curé de Marans de venir l'y trouver cette après-midi. »

« Ce n'est pas une formule de malade cela. Enfin, allons-y voir. Vous venez ? »

— Jusqu'aux frontières, répondit le baron. »

(A suivre.)

du 445^e sentent cette sollicitude et se font un point d'honneur de ne pas en abuser.

La marche du 445^e de Paris à Fontainebleau a été très brillante.

Personne n'est resté en route.

Les soldats du 445^e trouvaient leurs billets de logements tout prêts en arrivant ; les hommes du 447^e ont dû errer plus de deux heures dans Melun avant d'être logés.

Pourquoi cette différence ?

Les hommes du 447^e valent ceux du 445^e, c'est le même contingent, c'est la même bonne volonté.

Il est donc incontestable que la responsabilité des résultats incombe aux chefs.

Cette petite campagne de Paris à Fontainebleau vaut la peine que le ministre de la guerre s'en occupe.

Et nous avons cru qu'il était de notre devoir de la lui signaler.

(Tablettes d'un Spectateur.)

EN BULGARIE

On lit dans le Temps :

« D'après nos informations, le gouvernement russe n'aurait nullement déclaré, d'une façon officielle, que la Russie n'occuperait pas le territoire bulgare.

« C'est le consul russe à Sofia qui aurait pris sur lui de faire une déclaration verbale en ce sens au gouvernement provisoire de Bulgarie.

« Bien que la Turquie, dans la circulaire qu'elle adresse aux puissances, fasse allusion aux promesses de la Russie, nous pouvons assurer qu'elle n'a reçu, sur ce sujet, aucune déclaration officielle. »

On télégraphie de Budapest qu'une scène regrettable a eu lieu après le départ du prince. Les étudiants, avec le drapeau de leur corporation, se rendirent dans la rue Marie-Valérie, où se trouve, au n° 2, la demeure du consul général russe, qui, par hasard, était absent. On siffla et on cria : « A bas la Russie ! » Quelques-uns même pénétrèrent dans la cour de la maison pour y continuer leur manifestation.

A ce moment la police intervint ; le chef de la police, M. Splenyi, fit fermer les portes de la cour. Une vingtaine d'étudiants furent arrêtés, mais dès qu'on eut pris leurs noms on les relâcha.

La Gazette de Moscou publie sur la Bulgarie un article qui a été très remarqué. Le Battenberg, dit-elle, est parti, mais il reste un parti avec lequel la Russie est obligée de compter.

Il s'est organisé dans le pays un parti qui, grâce aux intrigues de l'Angleterre, entretient des rapports avec l'ex-prince. La Bulgarie recommence à pouvoir respirer librement. Ce parti va y exercer l'action d'un mauvais levain.

Faisant allusion aux paroles du prince, qu'il ne s'éloignait qu'après avoir reçu de la Russie l'assurance que l'indépendance et les droits de la Bulgarie resteraient intacts et que personne ne s'ingérerait dans les affaires intérieures de ce pays, le journal moscovite ajoute :

« Ces paroles sont aussi inconvenantes que ridicules ; le gouvernement russe ne pouvait engager avec le prince aucune espèce de pourparlers à l'égard de la Bulgarie, après la réponse que le czar lui-même avait adressée au jeune souverain. »

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Berlin, 9 septembre :

« Le rappel de M. de Giers et des deux directeurs du ministère des affaires étrangères à la résidence du czar, en Pologne, prouve non moins que le langage de la presse anglaise que la situation est toujours tendue. »

D'après une dépêche du Daily News, on croit, à Constantinople, que l'Angleterre va répondre à l'action de la Russie dans les Balkans et s'emparer de Candie.

Le Daily News insinue que cette nouvelle n'a rien d'in vraisemblable.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 septembre
Marché très ferme du début à la clôture, les cours de nos rentes n'ont pas cessé de progresser : 3 0/0 à 83.60, 4 1/2 0/0 à 110.15.
Le Crédit Foncier a enlevé à l'ouverture le cours de 1.400.

Les obligations Foncières et Communales du Crédit Foncier vont profiter de l'élévation des cours de toutes les valeurs et attirer à elles de nombreux capitaux.

La Société Générale est bien tenue à 436.25. Les actions de cet établissement sont appelées à un cours de hausse qui commence à se développer.

Le Panama se négocie de 390 à 391. Malgré la saison peu favorable, les travaux sont poussés. On compte que l'extraction moyenne annuelle atteindra pour l'exercice un million de tonnes cubiques.

On traite le Crédit Lyonnais aux environs de 540. Les porteurs de titres n'ont pas à se plaindre, car les cours actuels leur permettent de sortir d'un portefeuille dont la solidité est des plus discutées.

Négociation très active en actions et en obligations de nos Chemins de fer.

Nouvelles militaires

Un comité vient de se former, sur l'initiative du général de division en retraite Lasalle, pour élever une statue au général Lasalle, le brillant cavalier des armées du premier Empire.

Le général Lasalle était lorrain ; c'est pourquoi on a décidé d'élever la statue à Nancy ou à Lunéville.

On lit dans l'Armée territoriale :

« Une dépêche du général Billot, ministre de la guerre fait connaître le nombre total des insulations, dans les corps d'armée, a été de 8. Quatre cent cinquante soldats atteints sont décédés ; les autres sont en convalescence. »

Le même journal ajoute :

« Ce n'est pas seulement en France que la température élevée de ces derniers jours a causé les très regrettables accidents dans nos corps d'armée. On mande, en effet, d'Amsterdam que, le 3 septembre, pendant les manœuvres militaires de la garnison de La Haye, plus de cent cinquante soldats ont été frappés d'insolation et ont dû être portés à l'hôpital. »

D'après le Corriere del mattino, le ministre de la guerre italien aurait déjà pris les mesures pour faire, l'année prochaine, un essai général de mobilisation des corps d'armée.

Le projet de réorganisation de l'armée turque, présenté par le général Goltz et ses collègues de la mission allemande, a été provisoirement écarté par la commission supérieure du ministère de la guerre. Quelques officiers vont être envoyés en France avec mission d'étudier l'organisation militaire et de signaler les progrès accomplis dans ces dernières années ; leur rapport servira de base à un examen comparatif du projet allemand.

PROGRÈS DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Les progrès réalisés par l'armée allemande dans le courant de la présente année dépassent tous ceux qui ont été réalisés pendant les dix dernières années.

En premier lieu, il faut mentionner la production du fusil à répétition, puis la modification du sac, dont le poids a été réduit de moitié, et le remplacement du sabre-baïonnette par une baïonnette en forme de poignard.

Un nouveau règlement a été promulgué pour les exercices de la cavalerie et sur la tenue en campagne.

La division de l'arme du génie en bataillons de campagne et de forteresse, les progrès, et l'organisation d'un corps de troupes du génie touche à sa fin.

L'augmentation du nombre des compagnies de la Landwehr, ainsi que la création d'une nouvelle division de cavalerie, contribueront à rendre l'armée plus forte.

CHRONIQUE LOCAL

ET DE L'OUEST.

L'ÉLECTION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ DE SAUMUR

La Petite France de Tours et de Saumur d'Angers ont reçu la même correspondance relative à l'élection de notre municipalité saumuroise.

La voici :

« Le Conseil municipal d'Angers a élu...

soir, jeudi, à l'effet d'élire la nouvelle municipalité. Vingt-cinq conseillers sur vingt-sept étaient présents.

Ont été élus :
Maire, M. Combiér, à l'unanimité moins deux voix, la sienne et celle d'un aimable forceur qui a cru devoir voter pour M. Goulard.

Premier adjoint, M. Poitou, 47 voix.
Deuxième adjoint, M. Liénard, également 47 voix.

M. Combiér est donc de nouveau maire de Saumur. C'est le meilleur dénouement qu'on pouvait souhaiter à la crise municipale.

La salle des délibérations était comble, et des applaudissements ont éclaté de toutes parts, lorsque M. Combiér a fait connaître son acceptation. L'ENTHOUSIASME EST GRAND DANS LA VILLE ET LA SATISFACTION SE LIT SUR TOUS LES VISAGES... RÉPUBLICAINS (III)...

Ceci se passe de commentaires. Disons seulement que le correspondant de ces deux feuilles eût mieux fait d'écrire ébahissement au lieu d'enthousiasme.

M. Poitou a déjà été le premier adjoint de M. Combiér; il est très connu et très estimé, et tous les administrés seront enchantés de le voir revenir aux affaires.

Voilà qui est tout à fait exact. Le courrier pressait plus sans doute pour la Petite France que pour le Patriote. Le correspondant a ajouté au Patriote seul :

M. Liénard, banquier, a également de très nombreuses sympathies.

Il eut pu encore mettre un post-scriptum : M. Liénard est le banquier de M. Combiér, qui est sans conteste son meilleur client.

M. Combiér, absorbé par ses occupations multiples, ayant oublié de nous adresser les paroles qu'il a prononcées en prenant la présidence du Conseil municipal, nous avons dû en donner une simple analyse; mais aujourd'hui que ce discours est livré à la publicité, nous nous faisons un devoir de le reproduire en entier :

J'accepte, Messieurs, de reprendre la direction de la municipalité. Vous me demandez mon concours pour ramener l'union au sein du Conseil. Ce concours vous est acquis. Mais, permettez-moi de vous le dire, c'est avec le plus vif regret que j'ai vu l'ancienne administration se retirer.

M. Vinsonneau, MM. Peton et Poitevin, ses adjoints, ont administré la ville de Saumur avec un zèle qui mérite tous les éloges. En continuant à s'occuper des intérêts de la commune, ils contribueront à effacer les froissements qui se sont produits, et, bien sûr, on ne se souviendra plus que de la bonne volonté dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

Je vous invite tous, Messieurs, à m'aider dans l'œuvre de concorde que j'entreprends aujourd'hui. Souvenez-vous que nous habitons le département de Maine-et-Loire, c'est-à-dire un des RARES (?) départements où les idées qui nous sont chères n'ont pu ENCORE (?) conquérir la majorité. La situation faite en ce pays aux représentants de la démocratie est particulièrement difficile. C'est pourquoi nous devons faire abstraction des personnalités et travailler tous, jusqu'à la fin de notre mandat, en ne nous inspirant que de la discipline et du dévouement.

Depuis hier, le bruit est assez répandu en ville que, dans la réunion privée qui a précédé la séance publique du Conseil municipal, M. Combiér aurait verbeusement admonesté M. Vinsonneau; il lui aurait, comme on dit, « lavé la tête », pour avoir, dans les circonstances que l'on sait, manqué de prudence, de sang-froid, de tact, et avoir compromis la cause républicaine.

Nous voulons en douter. En tous cas, si le fait était exact, nous nous plairions à croire que M. Vinsonneau ne se serait pas laissé intimider pour si peu. Qu'est M. Combiér ? Un homme comme M. Vinsonneau, et tous les hommes sont égaux — c'est le principe.

Quelle autorité a M. Combiér ? Aucune. La doctrine de la démocratie veut que le peuple seul soit souverain. Or, le peuple saumurois a donné raison à M. Vinsonneau, qui avait déjà recueilli l'approbation de bon nombre de ses collègues et celles du premier administrateur du département. Tout cela est d'un autre poids que les paroles

amères d'un autre homme qui n'est point au-dessus de lui, et M. Vinsonneau, qui a géré les deniers de la commune suivant sa conscience et avec souci du mandat qui lui était confié, pouvait parfaitement tenir tête à son futur successeur.

S'il est sorti de l'administration, c'est après avoir apprécié la pente où on voulait l'entraîner, et il est sorti, en somme, par la bonne porte.

On annonce le mariage de M. Louis de Maillé, duc de Plaisance, avec M^{lle} de la Rochefoucauld, fille de M. le duc d'Estissac.

M. Louis de Maillé est le fils aîné du comte Armand de Maillé, député et président du Conseil général de Maine-et-Loire.

LES VÉLOCIPÉDISTES AUX GRANDES MANŒUVRES

M. le ministre de la guerre vient d'autoriser l'Union vélocipédique de France à nommer quatre vélocipédistes pour suivre les grandes manœuvres du 48^e corps. L'union vélocipédique a désigné MM. Payat, bicycliste, et Médinger, tricycliste, laissant la désignation des deux autres délégués au Véloce-Club bordelais, dont le choix s'est porté sur MM. Maillotte, bicycliste, et de Laffitole, tricycliste.

À propos des manœuvres du 48^e corps d'armée (Bordeaux), nous lisons dans un journal :

« Ce sont les vélocipédistes qui suivent les manœuvres qui seront chargés de transmettre d'un état-major à l'autre le journal de marche des différents corps de troupe. »

« On assure qu'un Allemand s'était glissé parmi ces vélocipédistes; depuis hier il n'est plus autorisé à suivre les manœuvres. »

ANGERS.

Agression contre un ecclésiastique. — On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Les agressions contre les ecclésiastiques sont très rares dans notre ville; aussi celle que nous allons raconter surprendra tout le monde. »

« Mercredi, vers cinq heures du soir, M. l'abbé L..., d'Angers, revenant du séminaire, passait sur la place Ayraut, lorsqu'il fut accosté par un inconnu qui se mit à l'insulter grossièrement, lui reprochant « de s'engraisser de la sueur du peuple. » A cette injektive, M. l'abbé L..., qui est fort maigre, ne put s'empêcher de sourire. »

« Voyant que le jeune ecclésiastique continuait sa route sans mot dire, le misérable redoubla d'injures, puis il se plaça résolument devant M. L... pour lui barrer le passage. »

« En même temps, il saisit l'abbé à la poitrine, lui arracha une partie de ses vêtements et menaçait de lui faire un mauvais parti, lorsque M. Glétron et ses employés accoururent et dégagèrent la victime. »

« De plus en plus furieux, l'inconnu se débattait comme un diable. A ce moment passait un sergent de ville qui voulut s'emparer de ce vagabond; mais le gaillard, doué d'une force peu commune, résistait avec toute son énergie; il fallut plusieurs hommes pour le conduire au bureau de police. Pendant ce temps, le triste personnage reprochait aux agents de l'avoir volé. »

« Cet individu, sur lequel on n'a pas trouvé de papiers, a été maintenu en état d'arrestation. »

Courses de Segré.

Les courses de Segré, cette année plus brillantes encore que les années précédentes, prennent dans l'Ouest une sérieuse importance. Jamais, croyons-nous, depuis la création de cette réunion, l'hippodrome de la Lorie n'avait été aussi suivi.

Le nombre et la qualité des chevaux engagés avaient attiré beaucoup de nos sportsmen les plus connus sur le turf parisien, et tous se promettent de revenir l'année prochaine. La population de Segré et des environs apporte du reste un concours enthousiaste pour soutenir ses courses, et l'étranger qui, le soir de la réunion, parcourt les rues de cette coquette petite ville, est étonné du nombre des maisons brillamment illuminées et pavées. Une charmante fête vénitienne où les barques rivalisent d'élégance et d'éclat, un très beau feu d'artifice sur le bord de l'Oudon et enfin une très jolie retraite aux flambeaux avec le concours de l'infatigable musique de Segré, terminent cette journée si bien remplie. Aucun accident n'est venu attrister cette jolie fête.

Voici les résultats des différentes épreuves, qui ont été très bien disputées :

Prix du Conseil général. — 1^{er}, Martineau, à M. Claude; 2^e, Biche, à M. Ballouin; 3^e, Fantine, à M. Pasquier.

Prix de la Ville de Segré et du Chemin de fer. — 1^{er}, Cascade, à M. Lalouet; 2^e, Bonne-Mère, à M. de la Bonnelière; 3^e, Belle-Étoile, à M. Huon.

Prix de la Lorie. — 1^{er}, La Griffierie, à M. le C^{te} G. de Talhouet-Roy; 2^e, Avalanche, à M. le B^{te} J. Finot; 3^e, Biscaïen, à M. le C^{te} de la Boutelière.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — 1^{er}, Pôle-Nord, à M. C. Parage; 2^e, Colbert, à M. le C^{te} de la Boutelière; 3^e, Combattant, à M. le C^{te} Le Gualès de Mézaubron.

Prix de la Société des Courses. — 1^{er}, Boissy, à M. H. Andrews; 2^e, Méringue, à M. G. Guinebert; 3^e, Franciscan, à M. le C^{te} d'Espinoz.

MORT SUR SON CANON

C'était fête patronale dimanche dernier, à Verrières (Mayenne), où, selon l'usage, de nombreuses salves d'artillerie devaient être tirées. Dès samedi soir, en effet, deux détonations retentissaient dans la vallée de la Chèvre, et la troisième, qui devait être produite, à ce qu'on assure, par un engin d'une force prodigieuse, n'acheva pas de démonter le tympan des oreilles délicates : c'est que le canonier venait de passer subitement de vie à trépas dans les circonstances que voici :

Au 48 octobre, les républicains du département, sûrs du succès, avaient préparé pour le lendemain de grandes réjouissances, ou, pour mieux dire, un immense charivari. A Verrières, ordre avait été donné à un nommé Bouilly de tenir son canon tout prêt.

On sait ce qui advint : l'élection des candidats officiels rata et le canon de Verrières resta muet. Au 4^{er} août de cette année, nouveaux ordres, nouveau silence, et pour cause !

Donc, samedi soir, Bouilly, pensant avec raison que la poudre qui était dans sa pièce avait pris de l'humidité, se mit en devoir de la retirer.

Frappé d'apoplexie pendant l'opération, il est mort au bout de deux heures sans avoir repris connaissance.

L'enterrement religieux a eu lieu lundi au grand désappointement des frères en liberté qui avaient projeté, paraît-il, de s'emparer de la dépouille de Bouilly et de la faire enterrer civilement. (Indépendant.)

NANTES.

Extinction des incendies et sauvetage.

Mercredi, à deux heures et demie, ont eu lieu, dans la cour de la Visitation, des expériences pour l'extinction des incendies par l'appareil Maclerc. Elles ont parfaitement réussi.

Il est à noter que le liquide extincteur était depuis cinq mois renfermé dans des boîtes scellées; il peut donc conserver indéfiniment son énergie.

On a ensuite procédé à des expériences de sauvetage auxquelles les récents désastres du quai de la Fosse donnaient un douloureux intérêt. M. Le Caër, fondeur, chausseur de la Madeleine, a inventé une grue en fer, très légère et pourtant très élevée. Un seul homme peut la mettre en mouvement et sauver facilement la vie de toutes les personnes menacées.

Aussitôt que l'on a reconnu que les escaliers sont impraticables, cinq minutes suffisent pour monter l'appareil à une croisée et descendre une personne dans la rue.

On descend ensuite une personne à la minute.

Lorsqu'il ne reste plus que le sauveteur, il règle l'appareil pour faire équilibrer son poids, et descend aussi lentement qu'il le désire.

Cet appareil, attaché à une maison, peut rendre de grands services lorsqu'on est surpris par le feu, en effectuant le sauvetage d'une façon instantanée et très pratique.

Les jardiniers-maratchers. — Une vive irritation règne à Nantes parmi les jardiniers-maratchers qui approvisionnent la ville, à l'occasion de nouvelles taxes de 0 fr. 40 par mètre carré d'occupation, et de 0 fr. 20 par voiture. Le tout perçu depuis le 4^{er} septembre et parfois d'une façon blessante par des agents maladroits.

Les républicains sont partout les mêmes, ils font de beaux programmes; le jour des élections, ils promettent de supprimer les octrois, de diminuer les impôts, et ils les augmentent. Il faut bien combler le gouffre creusé par les écoles laïques, les lycées ou collèges de filles, et le gaspillage général dans la gestion des ressources communales.

Mardi dernier, à Nantes, 300 jardiniers se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville et ont réclamé le maire M. Normand. Tandis que le gros des maratchers stationnait — sans payer de droits — dans la cour de la Mairie, une douzaine de délégués ont été introduits dans le cabinet du maire.

Ces délégués ont exposé leurs réclamations avec une convenance parfaite, une politesse, un désir d'entente qui auraient touché tout autre que M. Normand, lions-nous dans l'Espérance du Peuple; mais, ventre affamé n'a point d'oreilles, et le maire de Nantes est affamé d'argent pour couvrir le déficit du budget nantais; les maratchers seront chargés de ce soin.

Le premier magistrat municipal s'est retranché derrière les décisions du Conseil municipal et a aspergé les délégués d'eau bénite de cour. Puis ils se sont retirés, saluant respectueusement M. le maire.

Les jardiniers les attendaient dans la cour. M. Normand, dit l'Espérance, enchanté de lui-même, a la malencontreuse idée de se présenter à la foule; celle-ci, moins patiente que les délégués, demande bruyamment des explications. M. Normand répète ce qu'il a dit aux délégués, mais il parle trop bas, la masse n'entend rien et n'est pas contente. Cependant, les choses allaient peut-être s'arranger, quand un jardinier cria au maire : Et les procès-verbaux ? Allez-vous poursuivre ?

Si M. Normand avait répondu : Pour amener la paix, j'arrêterai les poursuites, il aurait prouvé de la bonne volonté, il gagnait sa cause, au moins jusqu'à la réunion du Conseil municipal. Mais l'autocrate ne voulut rien céder : — Oui, je poursuivrai, dit le maire. — Eh bien ! on ne paiera pas, personne ne paiera ! cria la foule.

L'irritation est grande parmi les jardiniers, et après de nombreuses discussions sur le parti à prendre, ils ont décidé de tenir dimanche une grande réunion où sera arrêtée une résolution générale.

La ville de Nantes aura-t-elle la grève du lait, celle des légumes ? Un marché sera-t-il établi en dehors de la ville ? Telles étaient les questions agitées.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

BOURSE DE PARIS

DU 40 SEPTEMBRE 1886.

Rente 3 0/0.	83 70
Rente 3 0/0 amortissable.	85 80
Rente 3 0/0 (nouvelle).	82 97
Rente 4 1/2.	106 35
Rente 4 1/2 (nouvelle).	110 15
Obligations du Trésor.	512 »

Il a été perdu, dimanche, sur la route de la Ronde à Saumur, UNE CHIENNE demi-épagneule à poil marron et queue courte. La personne qui l'a trouvée est priée d'en donner connaissance au bureau du journal.

LE MONDE POÉTIQUE

Revue de Poésie Universelle. — 3^e année.

ADMINISTRATION, 14, RUE SÉGUIER, PARIS.

Le Monde Poétique s'est donné pour mission de populariser à l'étranger l'œuvre des poètes français et de faire connaître en France l'état de la poésie chez les autres nations. Les premiers fascicules de cette année sont signés de MM. François Coppée, Sully-Prud'homme, Henri de Bornier, Eug. Manuel, Gaston Paris, etc., etc.

Abonnements : France, 15 fr. — Étranger (union postale), 18 fr. — Un numéro, 1 fr. 50.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les indigestions, les maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la soif. — 46 ans de succès, 39 récompenses. — Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS

INJECTION BROU

La seule qui réussit, sans lui rien ajouter, les écoulements anciens ou récents. L'édition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. la flacon.

J. FERRÉ, Ph^{ie}, 102, rue Richelieu, PARIS

Paris, GODET, propriétaire-gérant.

